



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

BULLETIN D'ADHESION 2010 ou de renouvellement pour les personnes physiques

Nom	Organisme employeur
Prénom	Service, département
	Fonction
<i>(facultatif)</i>	
Adresse personnelle	Adresse professionnelle
Tel pers.	Tel
Fax pers.	Fax
Email	Email

Souhaite devenir adhérent de l'AFPCN en tant que personne physique ou renouveler votre adhésion.

Fait à _____, le _____

*Bulletin et chèque à renvoyer au Secrétariat de l'AFPCN,
c/o ENGREF, 19 avenue du Maine, 75732 Cedex 15*

Pour les personnes physiques et les associations représentées par une personne physique, le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 50 euros pour 2010.

Mode de versement :

Chèque postal ou chèque bancaire à libeller à l'ordre de l'AFPCN.

Virement, merci au préalable de contacter le secrétariat de l'AFPCN

Les versements en espèces ne seront pas acceptés.

Il ne sera délivré aucune facture ; si vous avez besoin d'un reçu, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Siège social : c/o ENGREF – 19 avenue du Maine – 75015 PARIS

SIRET : 434 656 534 00014 – APE : 913 E – ASSOCIATION LOI DE 1901